

MANUFACTURE DE MONTRES NATIONAL S.A.

Convocation

Conformément aux art. 11, 12 et 13 des statuts, Messieurs les actionnaires sont convoqués à

l'assemblée générale ordinaire

le vendredi 10 décembre 2010, à 11 h 00, dans les bureaux de la société, rue de la Paix 129, à La Chaux-de-Fonds

Avec l'ordre du jour suivant:

- 1. Procès verbal de la dernière assemblée.
- 2. Présentation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 2009.
- 3. Présentation du rapport de l'organe de révision.
- 4. Approbation de la gestion et des comptes, décharge au conseil d'administration.
- 5. Décision sur l'utilisation du disponible.
- 6. Nomination statutaire.
- 7. Divers.

Bilans, comptes d'exploitation et rapports du contrôleur seront à la disposition des actionnaires au siège social dès le 8 novembre 2010.

Pour avoir droit de participer à l'assemblée générale, les actionnaires doivent opérer trois jours au moins avant la réunion, soit dans une banque, le dépôt de leurs actions. En échange de ce dépôt, ils recevront un récépissé nominatif et personnel qui leur servira de carte d'admission pour l'assemblée générale.

Le conseil d'administration